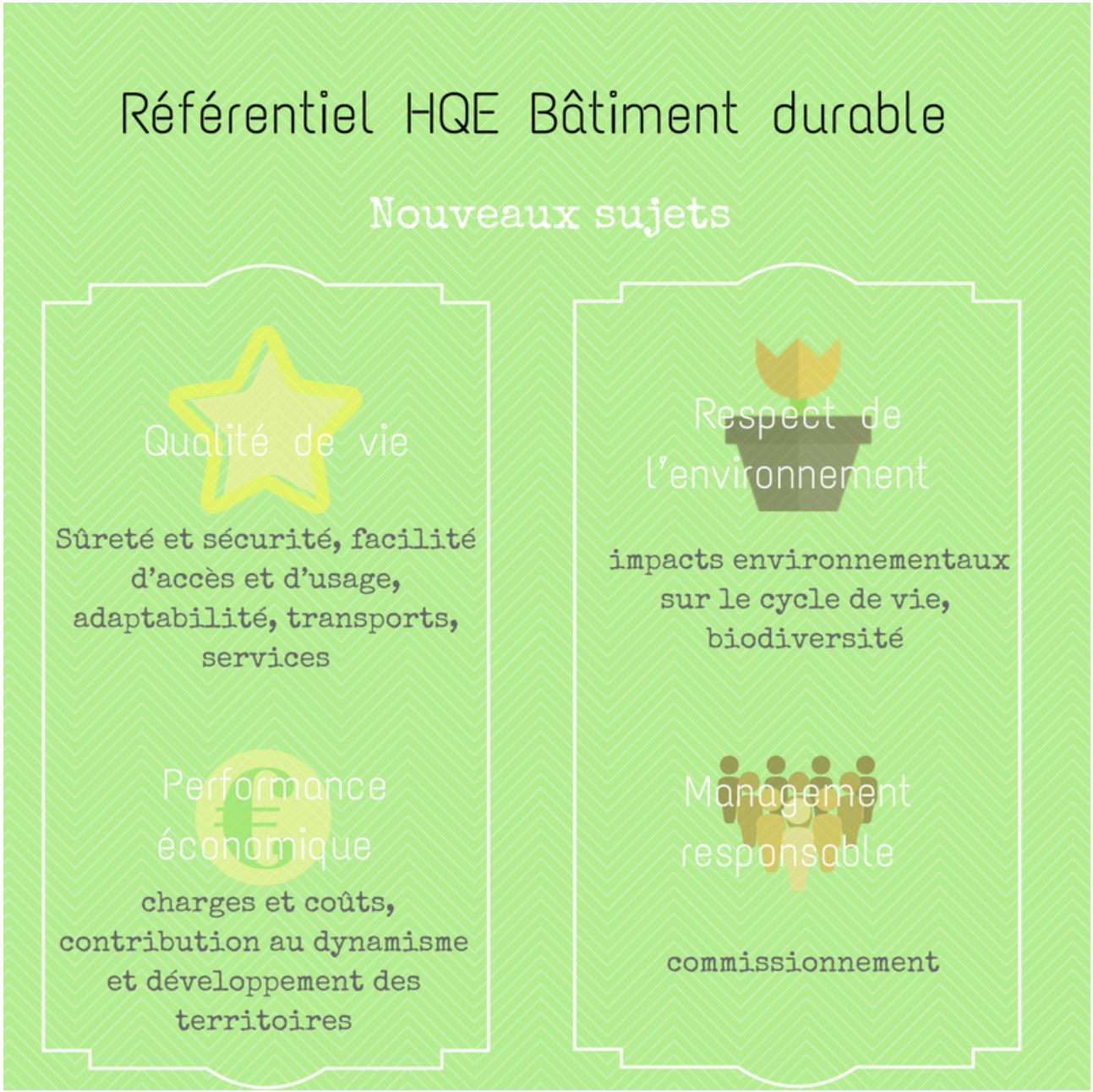
Le nouveau référentiel HQE Bâtiment durable : qu'est-ce qui change ?

Le référentiel « HQE bâtiment tertiaire », avec ses 14 cibles bien connues, vient d'être modifié ! On ne parlera plus que de « HQE Bâtiment Durable ». Mais qu'est-ce que ça change pour nous, professionnels de la construction, et en particulier pour les programmistes ? Pas mal de choses sont modifiées dans ce texte, et si certaines nouveautés sont positives, d'autres entraînent de nouvelles contraintes pour les métiers de la construction. Faisons un petit tour d'horizons des évolutions !

Un vocabulaire transformé, de nouveaux thèmes et une nouvelle notation

Déjà, on ne parle plus de cibles. À la place, on trouve une nouvelle arborescence, à première vue plus complexe : **4 engagements** qualité de vie, respect de l'environnement, performance économique, management responsable) - dans lesquels se déclinent **12 objectifs,** eux-mêmes comportant environ **30 thèmes.** La nouvelle approche permet l'apparition de nouveaux sujets jusque-là non abordés par la démarche HQE :



Pour l'instant seuls les bâtiments tertiaires sont concernés, les référentiels pour la santé, les écoles, les prisons... devraient ensuite suivre. Parmi ces nouveautés, soulignons l'apparition de **la prise en compte de la biodiversité** qui constitue un objectif en soi ! Il y a également un engagement fort : la performance économique. La nouvelle démarche s'intéresse maintenant au coût financier du projet de l'investissement à la déconstruction. Le vocabulaire a changé mais pas que ! En effet, il y a aussi de nouvelles notations : on ne parle plus non plus de niveau base, performant ou très performant. Les bâtiments (neufs ET rénovés) sont classés de A à F :

- Classe A : performance supérieure
- Entre C et D : niveau de la réglementation du neuf ou équivalent
- Classe F : niveau non certifiable

A cette échelle est associée un niveau : performant, très performant, excellent et même exceptionnel, avec une notation par étoile. Cela est encore nouveau pour beaucoup, avec des nuances sur les différents engagements. C'est pour cela que nous avons initié en interne un

chantier de réflexion sur les modifications apportées et sur les moyens de les prendre en compte dans nos futurs programmes. Nous avons d'ailleurs hâte de pouvoir le mettre en pratique sur de futurs projets en demande de certification, et de pouvoir expérimenter nos nouveaux **outils de programmation environnementale.** L'organisme certificateur pour ce nouveau label est **Certivéa**. De ce côté-là, pas de surprise.

Une plateforme en ligne pour le nouveau label HQE

Une nouvelle plateforme en ligne, dénommée ISIA, accompagne ce nouveau label HQE bâtiment durable. Cette plateforme, moyennant un abonnement, permet :

- l'évaluation d'un projet, en testant plusieurs profils par exemple (évaluation payante pour chaque bâtiment)
- la certification d'un projet (payante naturellement)

A terme, elle permettra aussi d'accéder à un benchmarck de projets certifiés, mais ça, c'est pour plus tard. En cas de certification, la plateforme permet l'échange entre le porteur de projet et l'auditeur. Les justifications sont complétées en ligne par le porteur de projet, avec les documents annexés si besoin sur un espace Sharepoint. Ensuite l'auditeur valide ou demande les éventuels compléments par l'intermédiaire de la plateforme. Autre avantage : la plateforme permet de questionner directement l'équipe technique de Certivéa, la réponse apportée est ciblée plus facilement et donc plus rapide. Le référentiel HQE complet était jusque-là disponible en format PDF. C'est fini ! à présent il faut aller sur la plateforme en ligne, sur le thème concerné pour y trouver les informations nécessaires. Même si l'intention d'offrir un support pour travail en ligne est intéressante (comme dans le cadre des démarches BDM par exemple), il est donc d'un côté plus long et complexe de trouver les informations recherchées pour réaliser un programme… Petit bémol toutefois sur cette nouvelle formule… jusque-là, l'accès à l'information était gratuit. Ce n'est plus le cas. Rien d'illogique puisqu'il faut bien faire fonctionner Certivéa. Toutefois, l'utilisateur pourra être étonné de payer un abonnement annuel, puis de devoir payer à la moindre simulation. **Le nouveau référentiel HQE Bâtiment durable va changer l'approche environnementale des projets en construction neuve et rénovation. Il s'adapte aux préoccupations actuelles et rend la démarche plus attractive. Elle devrait faciliter le suivi du projet tout au long de la vie du bâtiment, mais complexifie - pour l'instant - la phase de programmation. Un nouveau défi pour nous, les programmistes !**

A.P.